

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **lundi 23 juin 2014, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
01	<p style="text-align: center;"><u>SÉANCE PUBLIQUE</u> <u>RAPPORTEUR : M. MARTIN</u></p> <p>Empêchement d'un Échevin – Prise d'acte.</p>	Contentieux
56ebis	<p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : Mme OUALI</u></p> <p>Par urgence. Approbation de l'avenant « création d'un site internet visit mons » par l'Intercommunale IMIO.</p>	MP E/2013.569. Digital.Cities. honoraires.NGP

Le Directeur général f.f.,
Philippe LIBIEZ

Le Bourgmestre f.f. Président,
Nicolas MARTIN